

APS INT
Forme sociale : Société par actions simplifiée
Capital social : 45.734,71 €
Siège social : 15 Bis Corniche André de Joly, 06300 Nice
Numéro unique d'identification : 409 221 298
(Ci-après « la Société »)

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 11 JUIN 2026**

L'Associé unique de la Société après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Projet de traité de fusion absorption d'EURALTEC par la Société ;
- Texte des projets des décisions.

A pris les décisions suivantes.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique approuve le projet de traité de fusion et l'opération de fusion-absorption de la société EURALTEC (absorbée) par la Société (absorbante), dans l'ensemble de ses dispositions.

La société EURALTEC INT détenant en permanence la totalité du capital des deux sociétés, la fusion relève du régime simplifié de l'article L. 236-11 du Code de commerce, et qu'il n'y a lieu ni à échange de titres, ni à augmentation de capital de la Société, ni à établissement des rapports prévus par la loi.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique confère tous pouvoirs au Président de la Société à l'effet de constater la réalisation définitive de la fusion, de signer tous actes et d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qui seraient nécessaires.

TROISIEME DECISION

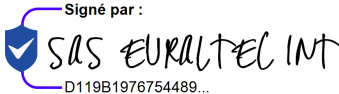
L'associé unique décide de donner tous pouvoirs à tout porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal, pour effectuer toute formalité de dépôt ou de publicité, ainsi que toute autre formalité légale ou réglementaire se rattachant aux résolutions visées par le présent acte.

SIGNATURE ELECTRONIQUE

Fait par acte sous seing privé dans le cadre d'un procédé de signature électronique certifié par l'autorité de certification DOCUSIGN FRANCE, en application des articles 1174, 1366 et 1367 du Code civil.

Le présent acte prend effet à compter de la date figurant en tête des présentes.

Signé par :



D119B1976754489...

EURALTEC INT
Associé et Président